

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

1130, rue West Pender, bureau 1000
Vancouver (C.-B.)
V6E 4A4



AVIS À L'INDUSTRIE

Date de publication :

30 mars 2007

Numéro de l'avis : 02/2007

Objet : Circulation à Boat Bluff et dans le passage Heikish

Secteur : Passage intérieur

Détails : Le présent avis a été envoyé initialement le 7 mars aux fins de commentaires de l'industrie. Puisqu'il n'y a eu aucun commentaire ni aucune préoccupation, nous publions la présente ligne directrice sous la forme d'un Avis.

Ligne directrice :

Lors de la circulation à Boat Bluff ou dans le passage Heikish, il est recommandé de respecter les lignes directrices suivantes :

- 1) Circulation uniquement lorsque la visibilité est bonne et à la lumière du jour.
- 2) Le tirant d'eau maximal des navires doit permettre un dégagement sous quille de 10 % au-dessus de Parry Patch.
- 3) Longueur hors tout maximale de 260 m.
- 4) Le plan de traversée doit prévoir suffisamment de temps pour permettre le pilotage du navire à la vitesse de manœuvre pendant la majeure partie de la traversée en direction nord jusqu'à l'île Triple, ce qui permet aux autres navires de circuler en toute sécurité.
- 5) Un courant modéré au moment de la traversée.

Si vous avez des questions ou des préoccupations ou si vous souhaitez me rencontrer pour discuter davantage de ces enjeux, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à info@ppa-app.gc.ca ou par téléphone au 604-666-6771.

Kevin Obermeyer
Président-directeur général

Si vous avez des questions ou des préoccupations à soulever au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec le Directeur des opérations maritimes au 604-666-6771, transmettre un courriel à info@ppa-app.gc.ca ou écrire à l'adresse postale susmentionnée.